



Droit de garde enfant urgent

Par **Neelam**, le **11/08/2018** à **03:21**

Bonjour,

Mon [barre]conjoint[/barre] **[s]compagnon[/s]** menace de partir avec mon fils en Guadeloupe. Je ne suis pas mariée. Mon fils a 4 ans. Je vis avec mon [barre]conjoint[/barre] concubin depuis longtemps, notre logement est à son nom en location. Il me demande de partir du logement et il veut quitté la métropole et partir avec mon fils.

Je suis impuissante et je ne sais pas quels sont mes droit et ce que peut faire pour qu'il ne parte pas avec mon fils.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **11/08/2018** à **09:49**

Bonjour,

Vous saisissez le JAF en urgence référé afin qu'il prononce une interdiction de sortie de la Métropole pour votre fils. Vous lui demanderez de fixer le droit de garde exclusif chez vous et les droits de visite et d'hébergement pour le papa ainsi que le montant de la pension alimentaire.